



**Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 10 décembre 2014 à 19h00, au Centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.**

<b>Présent:</b>	Isabel Béland Stephen Burke Heather Clibbon Sara Downs Christian Falle Debbie Ford-Caron Chantal Guay Wyna Marois Stephen Nellis Esther Paradis Stephen Pigeon Patsy Poulin Jean Robert Jo-Ann Toulouse Aline Visser	Commissaire-parent Président Commissaire Commissaire (par visio-conférence) Commissaire-parent (par visio-conférence) Commissaire (par visio-conférence / téléphone) Commissaire (par visio-conférence) Commissaire Commissaire-parent (par téléphone) Commissaire Directeur général Commissaire-parent (par téléphone) Vice-président (par téléphone) Commissaire (par visio-conférence) Commissaire (par téléphone)
<b>Absent:</b>	Jo Rosenhek Kevin Jack	Commissaire Commissaire
<b>Également Présents:</b>	Laurent Després  Gina Farnell François Garon Patti L. Moore Melanie Simard Mark Sutherland	Directeur du service des ressources financières et matérielles  Directrice des services éducatifs complémentaires Technicien en informatique Secrétaire générale Secrétaire de gestion Directeur des services de l'enseignement

**14-12.01 Ouverture de la séance**

Le Président déclare la séance ouverte à 19h01. Il est noté que le Président, le Directeur général, la Secrétaire générale, les Commissaires H. Clibbon, W. Marois, E. Paradis, le Directeur du service des ressources financières et matérielles, la Directrice des services éducatifs complémentaires, le Directeur des services de l'enseignement, le Technicien en informatique et la Secrétaire de réunion sont présents au Centre administratif et qu'il y avait quorum. En raison des conditions météorologiques certains commissaires participe à la réunion par téléphone.

**14-12.02**      **Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par H. Clibbon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; d'adopter l'ordre du jour avec les modifications:

Placer Item 7: Protectrice de l'élève - Présentation du Rapport annuel avant l'Item 6: Présentation des états financiers vérifiés et renuméroter les items en conséquence.

**14-12.03**      **Période de questions réservée au public**

Aucun public n'était présent.

**14-12.04**      **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

**14-12.05**      **Correspondance des élèves**

Aucune correspondance n'a été reçue.

**14-12.06**      **Protectrice de l'élève - Présentation du Rapport annuel**

La Protectrice de l'élève, Mme Anne Letellier de St-Just a noté que depuis son entrée en fonction en mars 2011, il s'agit du troisième rapport annuel présenté au Conseil des commissaires. Elle a rappelé le mandat du protecteur de l'élève, qui est un tiers neutre, dont le rôle est de recevoir et de traiter les plaintes des parents et des élèves qui s'estiment victime d'injustice, après que ces derniers ont épuisé les différents recours mis à leur disposition par la Commission scolaire.

J. Robert  
est arrivé  
à 19h09.

**14-12.07**      **Présentation des états financiers vérifiés**

S. Pigeon a invité L. Després, Directeur des ressources financières et matérielles a présenté les états financiers pour l'année scolaire 2013-2014. M. Després a fait un rapport détaillé en notant les petites modifications apportées au budget de cette année.

C. Guay  
est arrivée  
à 19h20.

**Q.** de S. Burke: Est-ce que la Commission scolaire Central Québec a besoin de rembourser le déficit dans leur budget?

**R.** par L. Després: Il n'y a aucun besoin de rembourser le déficit, car les Commissions scolaires peuvent utiliser 10% du surplus accumulé pour couvrir le déficit.

A. Visser  
est arrivée  
à 19h26.

**Q.** de S. Nellis: C'est quoi le montant du surplus accumulé de la Commission scolaire Central Québec?

**R.** par L. Després: Au 30 septembre 2014, le surplus accumulé était de 4 500 000 \$.

**Q.** de E. Paradis: Quel est le sens en français du terme "Advancement in step"?

**R.** par L. Després: Le terme français est "Avancement d'échelon".

**14-12.07 a) Dépôt des états financiers vérifiés**

ATTENDU QUE les états financiers vérifiés pour l'année scolaire 2013-2014 ont été reçus par le Directeur générale et présentés au Comité de vérification le 29 septembre 2014;

ATTENDU QUE les états financiers vérifiés ont été soumis au Conseil des commissaires tel que requis par la Loi sur l'instruction publique;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par A. Visser et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE les états financiers vérifiés pour l'année scolaire 2013-2016 soient reçus.

**14-12.08 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2014**

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le vendredi 14 novembre 2014 tel que présenté.

**14-12.09 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 novembre 2014**

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par S. Downs et RÉSOLU; d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires tenue le lundi 24 novembre 2014 tel que présenté.

La commissaire W. Marois s'abstient de voter.

**14-12.10 Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

**14-12.11 Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Réunion par visioconférence de la direction de l'ACSAQ - 19 novembre 2014
- Séance extraordinaire de la CSCQ - 24 novembre 2014
- Réunion du Comité consultatif sur les relations de travail - 26 novembre 2014
- Réunion de l'ordre du jour CSCQ - 28 novembre 2014
- Réunion du Comité ad hoc pour les écoles Riverside de la CSCQ - 28 novembre 2014
- Lettres aux ministres Bolduc et Barrette
- Interviews et médias
- Photo de groupe du Conseil
- Réception de Noël de l'ACSAQ - 5 décembre 2014
- Comité exécutif de la CSCQ - 9 décembre 2014

#### **14-12.12**      **Rapport du Directeur général**

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants:

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Mise-à-jour sur les Centres scolaire et communautaire (CLC)
- c) Rapport du Comité consultatif sur les relations de travail
- d) Réunion des directions d'école en janvier
- e) Activité de développement professionnel du 26 novembre
- f) Nomination d'une direction d'école par intérim : École Jimmy Sandy Memorial
- g) Protection civile à la CSCQ
- h) Résultats des tests sur la qualité de l'eau
- i) Comités de relation de travaux
  - i) Employés cadre – Directeurs, coordinateurs et gestionnaires
  - ii) Direction d'école ou de centre
  - iii) Enseignants
  - iv) Professionnels
  - v) Personnel de soutien

#### **14-12.13**      **Affaires nouvelles**

- a) Nomination de vérificateurs externe 2014-2015

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique stipule que « Pour chaque année financière, la commission scolaire nomme parmi les membres de l'ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions (chapitre C-26) un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de la commission scolaire »;

ATTENDU QUE la Loi sur les contrats des organismes publics stipule qu'un organisme n'est pas tenu d'aller en appel d'offres public pour les contrats inférieurs à 100 000 \$ et que, dans certains cas, un contrat comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public peut être conclu de gré à gré;

ATTENDU QUE Deloitte demande le même tarif que celui de la soumission présentée en 2013-2014, plus 5 %, pour un total de 33 690 \$, un tarif raisonnable et inférieur à ceux que nous aurions obtenus dans le cadre du processus d'appel d'offres;

ATTENDU QUE les membres du Comité de vérification de la CSCQ et que les directeurs du Centre administratif ont signifié leur satisfaction à l'égard des services offerts par Deloitte et qu'ils recommandent d'embaucher la firme à nouveau, au tarif de 33 690 \$, pour la vérification des états financiers 2014-2015;

Il est PROPOSÉ par H. Clibbon, APPUYÉ par S. Downs et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE le Conseil des commissaires nomme la firme Deloitte à titre de vérificateurs externes pour les états financiers de la Commission scolaire Central Québec pour l'année scolaire 2014-2015, au tarif de 33 690 \$.

b) Plan triennal de destination des immeubles (dépôt)

Le projet de Plan triennal de destination des immeubles a été déposé aux fins de consultations.

c) Critères d'admission et d'inscriptions des élèves (dépôt)

Le projet de Critères d'admission et d'inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2015-2016 a été déposé aux fins de consultation.

**Q.** de S. Nellis: Demande de clarifier l'article 3. b) "Les élèves inscrits à un programme maternelle quatre ans, doivent résider dans un code postal qui a été désigné par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport comme répondant aux critères."

**R.** par M. Sutherland: Le programme maternelle quatre ans s'adresse aux élèves qui vivent dans une région ayant un indice socioéconomique faible (stratégie d'intervention Agir autrement).

**Q.** de S. Nellis: Pourquoi la capacité des salles de classes sont barrés à l'Annexe 1 du document?

**R.** par S. Pigeon: Ce n'est plus nécessaire comme information car ça ne reflète plus la réalité.

d) Rapport annuel 2013-2014 - 1e partie (dépôt et adoption)

ATTENDU QUE l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique stipule que chaque commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la pollution de son territoire la réalisation de son plan stratégique;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec a inclus une section présentant les mesures qu'elle mets en place à l'égard de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école tel que stipulé à l'article 96.12 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec envoie une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre 2014;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par H. Clibbon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE le Conseil des commissaires adopte le Rapport annuel 2013-2014 - 1e partie présenté aux parties prenantes.

La visioconférence a été perdue dans toutes les régions;

Les commissaires: C. Guay, C. Falle, J.-A. Toulouse, S. Downs, sont de retour à 19h54.

La commissaire D. Ford-Caron est arrivée par téléphone à 19h57.

Affaires nouvelles (continué)e) Rapport annuel 2013-2014 – 2e partie (dépôt et adoption)

ATTENDU QUE l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique stipule que chaque commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la pollution de son territoire la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des but fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre;

ATTENDU QUE ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre 2014;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par H. Clibbon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE le Conseil des commissaires adopte le Rapport annuel 2013-2014 – 2e partie présenté au ministre.

f) Choix de la date de la Réunion publique pour présenter le Rapport annuel

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron que la réunion publique a lieu le même soir que la séance ordinaire du Conseil des commissaires le 18 février 2015 et soit ajouté à l'ordre du jour suivant l'item 5 : Correspondance des élèves. APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ; motion:

ATTENDU QUE la Loi sur l'instruction publique stipule que chaque commission scolaire doit tenir, au moins une fois par année, une séance publique d'information à laquelle est invitée à participer la population;

Il est PROPOSÉ par H. Clibbon, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec présente le Rapport annuel 2013-2014 - Parties 1 et 2 mercredi le 18 février 2015 à 19h.

Affaires nouvelles (continué)g) Demande d'ajout d'espace: École primaire de Valcartier (adoption)

ATTENDU QUE l'École primaire de Valcartier a atteint sa limite de capacité;

ATTENDU QUE les statistiques démographiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport indiquent que le niveau d'inscriptions scolaires augmentera au cours des cinq prochaines années;

ATTENDU QU'il y a peu d'espace disponible dans les écoles primaires de la Commission scolaire Central Québec situées à l'intérieur des 20 kilomètres de l'École primaire de Valcartier et que les statistiques démographiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport indiquent que la population étudiante va continuer à augmenter dans ces écoles au cours des cinq prochaines années;

Il est PROPOSÉ par S. Downs, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE la Commission scolaire Central Québec soumette une demande d'agrandissement pour l'École primaire de Valcartier au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vertu du plan d'immobilisations quinquennal 2014-2019.

h) Perte de services du Réseau de transport de la Capitale - Parcours 77

ATTENDU QUE le 1<sup>e</sup> janvier 2015, le parcours d'autobus 77 n'ira plus jusqu'à la Municipalité de Shannon;

ATTENDU QUE la communauté de Shannon - et les élèves de la Commission scolaire Central Québec - ont comptés sur ces services depuis plus d'une décennie;

ATTENDU QUE vingt élèves de Val Béclair et un de l'Ancienne-Lorette utilisent les services du Réseau de transport de la Capitale pour se rendre à l'École Dollard-des-Ormeaux;

ATTENDU QUE douze autres élèves de Shannon utilisent les services du Réseau de transport de la Capitale à chaque jour pour se rendre à l'École secondaire Saint-Patrick et à l'École secondaire Q.H.S.;

ATTENDU QU'il n'y a pas de concept de territoire pour les élèves du secondaire, ce qui signifie que les élèves du secondaire se fient sur le Réseau de transport de la Capitale comme moyen officiel de transport;

ATTENDU QUE cette perte soudaine de services - dans le milieu de l'année scolaire - aura un impact sur les élèves de la Commission scolaire Central Québec, leurs familles et les enseignants;

**14-12.13****Affaires nouvelles (continué)****h) Perte de services du Réseau de transport de la Capitale – Parcours 77 (continué)**

ATTENDU QUE ce changement de dernière minute ne laisse pas le temps au Département du transport scolaire de la Commission scolaire Central Québec et les transporteurs des Commissions scolaires partenaire de réagir ou de trouver une solution de rechange;

ATTENDU QUE ce changement affectera la Commission scolaire Central Québec – et d’autres - les élèves de la Municipalité de Shannon et les régions avoisinantes qui éventuellement fréquenteront le Cégep et l’Université dans la Ville de Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité de Shannon ne peut pas s’attendre à assumer seule le fardeau des coûts qui seraient engagés dans le rétablissement de ce service;

Il est PROPOSÉ par I. Béland, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU À L’UNANIMITÉ; QUE le Réseau de transport de la Capitale envisage d’offrir un transport, à tout de moins, deux fois par jour, le matin et l’après-midi; et

QUE le Réseau de transport de la Capitale rencontre les représentants du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec dès que possible pour tenter de trouver une solution raisonnable et un rapport coût-efficacité; et

QUE copie de cette résolution soit envoyée au Président du Réseau de transport de la Capitale, Rémy Normand, le maire de Québec, Régis Labeaume, le député de La Peltrie, Éric Caire, le député de Chauveau, Gérard Deltell, le ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Sam Hamad et le Conseil d’établissement de l’École Dollard-des-Ormeaux.

**14-12.14****Rapport des comités****a) Comité exécutif**

Une rencontre a eu lieu le 9 décembre 2014. Les points principaux étant la consultation de:

- Code d’éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Central Québec;
- Code de règles et procédures relatif aux séances du Conseil des commissaires.



14-12.14

**Rapport des comités (continué)**

b) Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 6 décembre 2014. I. Béland a fait un rapport sur cette réunion, les points principaux discutés étant:

- Une présentation des applications de LEARN “The Leading English Education and Resource Network”;
- Le projet de loi 10, Loi modifiant l’organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l’abolition des agences régionales;
- Les frais exigés des parents sur les équipement pour les élèves dans les écoles.

S. Nellis a quitté la réunion à 20h52.

c) Comité consultatif des services aux EDHAA

Une rencontre a eu lieu le 17 novembre 2014. G. Farnell a fait un rapport sur cette réunion en mentionnant que le Comité révise son organisation interne.

d) Comité consultatif de transport

Il n’y a eu aucune rencontre.

e) Comité de vérification

Il n’y a eu aucune rencontre. Une réunion aura lieu en février 2015.

f) Comité d’évaluation du Directeur général

Il n’y a eu aucune rencontre. Une réunion sera planifiée en janvier 2015.

g) Comité d’éthique et gouvernance

Il n’y a eu aucune rencontre.

h) Comité des ressources humaines

Il n’y a eu aucune rencontre.

i) Comité ad hoc pour les écoles Riverside

Une rencontre a eu lieu le 28 novembre 2014. D. Ford-Caron a fait un rapport sur cette réunion; elle a mentionné que le calendrier fait par le Directeur général était un excellent outil de travail. La prochaine rencontre aura lieu en janvier 2015, il a été note que la prochaine rencontre publique aura lieu le 25 février 2015.

La visioconférence a été perdue dans toutes les régions;

Les commissaires: C. Guay, C. Falle, J.-A. Toulouse, S. Downs et D. Ford-Caron, sont de retour à 20h55.

**14-12.15**      **Association des commissions scolaires Anglophones du Québec**

a) Rapport du conseil d'administration

Il n'y a eu aucune rencontre.

b) Rapport des comités

Il n'y a eu aucune rencontre.

c) Assurance de groupe

L'ACSAQ avait indiqué que la police d'assurance serait renouvelée. Une copie de la police a été envoyée aux commissaires par courriel. Il n'y a eu aucune question.

**14-12.16**      **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu mercredi le 21 janvier 2015 à 19h00.

**14-12.17**      **Période de questions**

a) Public

Aucun public n'était présent.

b) Commissaires

**Q.** de E. Paradis: Comment a été traité les récents dégâts d'eau à l'École primaire de l'Everest?

Le Directeur général a demandé que L. Després réponde à cette question.

**R.** par L. Després: Les dommages ont été réparés; la surface du plancher sera refait en janvier dans la nouvelle aile.

**14-12.18**      **Session à huis clos**

Aucune session à huis clos n'a eu lieu.

**14.12.19**      **Ajournement**

Il est PROPOSÉ par H. Clibbon, APPUYÉ par S. Downs de lever la séance à 21h16.

---

Patti L. Moore  
Secrétaire générale

---

Stephen Burke  
Président